



Le 28 février 2014

Nombre d'actions et de droits de vote au jour de l'Avis de réunion du 26 février 2014

Informations relatives au nombre total de droits de vote et au nombre d'actions composant le capital à la date de publication de l'Avis de réunion au BALO - article R.225-73-1 du Code de commerce.

date	nombre d'actions composant le capital	nombre total de droits de vote	
		théoriques (1)	exercçables (2)
26 février 2014	211 314 514	211 314 514	211 314 514

(1) Conformément à l'article 223-11 du Règlement Général de l'AMF, nombre calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

(2) A titre d'information, nombre calculé « net » des actions privées de droit de vote.